



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19058951

Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le **15 AVR. 2019**

Greffé

N° d'entreprise : 0404340144

Dénomination (en entier) : SOCIETE TECHNIQUE DES ECHANGEURS DE CHALEUR S.A.G.

(en abrégé) ::

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège (adresse complète) : Rue de Fontenoille 17, B-6820 FLORENVILLE (SAINTE-CECILE)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2019 a pris les résolutions suivantes :

1. Renouvellement et modification du Conseil d'Administration.

A l'unanimité, l'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur et administrateur-délégué de Monsieur Pierre CHARLIER, avec effet rétroactif au 4 décembre 2018.

A l'unanimité, l'Assemblée générale décide de nommer Madame Stéphanie LEONARD, demeurant Rue de Bouillon 4, B-6820 SAINTE-CECILE comme administratrice, avec effet rétroactif au 4 décembre 2018.

Ces mandats d'une durée de 6 ans prendront fin le 3 décembre 2024.

Le mandat d'administratrice de Madame Arlette COTTON n'est pas renouvelé.

Etant donné que tous les points de l'ordre du jour ont été traités et qu'il ne subsiste plus aucune question, l'assemblée est clôturée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Monsieur Pierre CHARLIER
Administrateur-délégué

Déposé en même temps procès-verbal de l'assemblée générale du 11 avril 2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)